



Communiqué du 18/01/10

Nouveaux tarifs de péage au viaduc de Millau

Conformément au contrat de concession passé avec l'Etat, les tarifs de péage du Viaduc de Millau augmenteront au 1^{er} février 2010. Cette augmentation est calculée à l'aide d'une formule de révision prévue au contrat de concession et prend en compte l'indice des prix à la consommation (hors tabac) du mois d'octobre 2009.

Tarifs de péage au 1^{er} février 2010

Classes	Hors été		Été *	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
1	5,10	6,10 €	6,61	7,90 €
2	7,69	9,20 €	9,87	11,80 €
3	18,14	21,70 €	18,14	21,70 €
4	24,67	29,50 €	24,67	29,50 €
5	3,26	3,90 €	3,26	3,90 €

* Été : du 1^{er} juillet au 31 août – Hors été : du 1^{er} septembre au 30 juin

Classe 1

Véhicule ou ensemble de véhicules de hauteur totale inférieure ou égale à 2 mètres et de poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 Tonnes.

Classe 2

Véhicule ou ensemble de véhicules de hauteur totale comprise strictement entre 2 et 3 mètres et de poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 Tonnes.

Classe 3

Véhicule à 2 essieux, dont la hauteur totale est supérieure ou égale à 3 mètres ou dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 Tonnes.

Classe 4

Véhicule ou ensemble de véhicules à plus de 2 essieux, dont la hauteur totale est supérieure ou égale à 3 mètres ou dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 Tonnes.

Classe 5

Moto, side-car, trike et quad.